



Rapport annuel 2018

Président ASMC

2018, une année traversée par des chemins cahoteux pleins de nids de poule et de chantiers de construction.

L'Association Suisse des Moniteurs de Conduite ASMC, a dû traverser l'année 2018 sur une route avec quelques nids de poule. Certes, l'association a pu poursuivre sa route. Cependant, en raison de nombreux chantiers et accidents, elle a dû en partie adapter la vitesse aux conditions ou accepter des détours.

L'allégorie de la route marquée de nids de poule résume très bien l'année associative 2018 de l'Association Suisse des Moniteurs de Conduite ASMC :

La collaboration en partenariat comme base pour l'avenir

Avec le secrétaire général de l'ASMC, le comité a ainsi pu continuer à consolider les contacts importants avec des partenaires tels que l'association des services des automobiles cantonaux (asa), l'OFROU ou le Bureau de prévention des accidents (bpa). Le président Urs Fasel y a une fois de plus apporté une contribution importante, qui se reflète notamment dans la bonne collaboration partenariale avec l'asa. Nous pouvons à présent construire sur cette base.

Avec le bpa également, une excellente coopération s'est développée au cours de la campagne « BikeXperts – Stayin' alive », soutenue par le fonds pour la formation professionnelle FFP ainsi que le groupe des moniteurs de moto-école de l'ASMC / ASMM, sous l'égide de son président Jürg Stalder, campagne portée par un respect mutuel ainsi qu'une grande compétence dans les questions de sécurité routière. Après les travaux préparatoires de 2018, la campagne a pu être lancée avec succès en février 2019, avec la participation, en plus du bpa et de l'ASMC, de la Fédération Motocycliste Suisse (FMS) comme troisième partenaire. De tels partenariats constituent une base sur laquelle on peut s'appuyer.

A propos de partenariats : Diverses coopérations ont été entamées avec des partenaires en 2018. Ainsi, un contrat de coopération a pu être conclu avec CTM Alder et Simswiss pour la collaboration en matière de numérisation des auto-écoles. Ceci représentera à l'avenir un point d'une importance fondamentale, voire même le plus important pour de nombreuses branches. De même, une coopération a pu être convenue avec Concides, ce qui permettra aux auto-écoles membres de l'ASMC d'offrir à leur clientèle du wi-fi gratuit en leurs locaux.

Dans le cadre de la campagne trajet scolaire, hélas abandonnée depuis lors, le partenariat avec l'ATE a été consolidé. Bien que l'ATE ne soit pas toujours sur la même ligne que l'ASMC, ces deux associations ont des intérêts parallèles qui peuvent être représentés conjointement.

Jalon important sur la voie de la révision du règlement d'examen (profil de la profession)

Toujours sous la direction de l'ASMC et en étroite collaboration avec la Fédération Romande des Ecoles de Conduite (FRE), la première pierre a été posée fin octobre 2018 pour la création d'un nouvel organe responsable pour le profil de la profession de moniteur de conduite avec toutes les associations du secteur.

Cela ouvre également la voie à la réintroduction dans le règlement d'examen, dans le cadre de la révision, de l'examen préliminaire tant attendu comme condition d'admission à la formation.

Coup de frein à la sécurité routière

En 2018, l'ASMC a de nouveau été particulièrement active dans le domaine politique avec le projet OPERA-3, dans le cadre duquel l'ASMC s'est associée à la Fédération Romande des Ecoles de Conduite. Après les efforts intensifs de lobbying et le travail médiatique professionnel, qui ont trouvé une très forte résonance en 2017, nous avons malheureusement dû subir un coup de frein très dur le 14 décembre 2018 : Malgré l'opposition massive des moniteurs de conduite (ASMC, FRE, IG WAB) et d'experts de la sécurité routière, le Conseil fédéral a procédé à la révision des prescriptions relatives au permis de conduire (OACP) sous le titre « Optimisation de la formation à la conduite » (Opera-3). Les points centraux de la révision sont le raccourcissement de la formation complémentaire au cours de la période probatoire à 7 heures sur une journée, celle-ci devant avoir lieu dans l'année après l'examen de conduite, ainsi que l'introduction de la possibilité d'obtenir le permis d'élève conducteur pour voitures de tourisme (cat. B) à 17 ans déjà.

Permettez-moi encore d'évoquer les circonstances qui ont abouti à cette décision incompréhensible :

Jusqu'à fin septembre 2018, l'ASMC et la FRE ont été en contact étroit et en échange avec l'OFROU au sujet de la décision sur OPERA-3. Des solutions factuelles se dessinaient déjà, même s'il est apparu très tôt que l'OFROU/DETEC et le Conseil fédéral s'accrocheraient à une réduction des cours de formation continue. Ceci est notamment dû aux pressions exercées par les fédérations routières et les jeunes des partis.

Néanmoins, l'ASMC a poursuivi ses efforts avec d'autres partenaires (RoadCross, IG WAB, FRE, etc.), l'OFROU faisant de nombreuses concessions pour s'assurer que la révision soit réalisable conformément aux souhaits des moniteurs et mise en œuvre de sorte à assurer la sécurité routière. En septembre 2018 toutefois, le conseiller aux Etats Hans Wicki émit une proposition sur l'initiative de la fondation RoadCross Suisse (sans intervention de l'ASMC) qui aurait empêché un abaissement de l'âge minimal à 17 ans. Les responsables de l'OFROU ont attribué à tort cette action à l'ASMC, raison pour laquelle ils ont catégoriquement refusé tout nouveau contact avec les moniteurs de conduite suite à la démission de Doris Leuthard au début du mois d'octobre 2018. Au lieu de cela, une variante radicale d'OPERA-3 a été développée au sein de l'OFROU sans consultation des groupes d'intérêts concernés, et sans même prévoir de disposition transitoire. Seule l'asa a été impliquée dans ce projet par le vice-directeur Werner Jaeger qui, en sa qualité de chef de section, était responsable de ce projet. En ce sens, les moniteurs de conduite ont en fin de compte été « sacrifiés ».

Discussions internes autour de la future orientation

Dans cette même période, divers événements ont causé un certain trouble au sein des dirigeants de l'association début novembre :

En été 2018, M. Urs Fasel a été touché par un terrible coup du sort personnel. Néanmoins, il est d'abord resté au sein de l'association, bien que le vice-président Pierre-André Tombez et le secrétaire général Daniel Menzi aient repris des tâches supplémentaires durant cette phase difficile. Cette période intérimaire a toutefois été marquée par des démarcations de compétences en partie floues, ce qui a donné lieu à diverses discussions et désaccords au sein du comité et du secrétariat. Ces problèmes ont culminé en l'annulation de la deuxième assemblée générale en novembre 2018, laquelle fut précédée de la démission avec effet immédiat de M. Urs Fasel de son poste de président.



Cela s'explique, d'une part, par le fait qu'il n'a pas été possible de convier les membres à l'assemblée générale en temps voulu et de manière appropriée et, d'autre part, par le fait qu'un projet de budget non approuvé par le comité avait été envoyé.

On peut toutefois retenir que l'ASMC et ses membres n'ont subi aucun dommage malgré ces événements. Nous aimerions profiter de cette occasion pour remercier une fois de plus M. Urs Fasel pour son travail au cours des dernières années.

Suite à la démission du président Urs Fasel, le vice-président Pierre-André Tombez a repris la présidence ad interim.

Repositionnement de l'ASMC entamé

En raison de cette situation, l'association travaille de façon approfondie sur une nouvelle stratégie. Il s'est avéré que seule une branche des moniteurs de conduite avec une forte voix au niveau national est à même de s'engager en faveur des intérêts de la profession et donc pour les questions de sécurité routière qui y sont liées, et doit de ce fait pouvoir se faire entendre au niveau politique. Ce processus a déjà été initialisé dans le cadre de la séance du comité d'août 2018, lorsque le comité s'est intensément consacré à l'élaboration d'une nouvelle stratégie et a ainsi posé les bases de la réorientation d'une association faïtière au niveau national.

Le président par intérim Pierre-André Tombez a résumé comme suit la nécessité de ce processus, et ses propos sont ici rendus sans aucune évaluation, d'autant plus que je peux affirmer que les sensibilités ont été reconnues à cet égard également :

En résumé notre organisation au niveau de son comité et de l'équipe du bureau fonctionne extrêmement bien et j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec tout ce monde

Par contre le fonctionnement et la loyauté envers cette équipe des comités des 4 plus grandes sections est absolument déplorable et je pense que ceci ne nous a pas rendu crédible vis-à-vis de l'OFROU.

En 2019, l'association devra se consacrer intensément à la question de son avenir, les problèmes structurels (organisation, finances) exigeant une action rapide.

Conclusion

En ce sens, je souscris aux propos du président par intérim Pierre-André Tombez et je souhaiterais saisir cette occasion pour le remercier une fois encore pour son effort particulier :

Merci encore pour le plaisir que j'ai eu de travailler avec vous tous pendant toutes ces années.

Dr. Michael Gehrken, Président ASMC